



14ème législature

Question N° : 45	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie sociale et solidaire et consommation		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >banques et établissements financiers	Tête d'analyse >prêts	Analyse > particuliers. accès au crédit.
Question publiée au JO le : 03/07/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 09/09/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, sur la création d'un médiateur du crédit pour les particuliers. Il existe actuellement un médiateur pour les entreprises, mais pas pour les particuliers. Ces derniers, pourtant, pour des raisons liées à l'âge, à la maladie ou à la précarité, éprouvent souvent des difficultés à accéder correctement au crédit. Il demande donc pourquoi aucun médiateur du crédit n'existe pour les particuliers, alors que les entreprises, elles, peuvent bénéficier des services d'un médiateur.